

## Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 23.09.2021

# Le canton de Fribourg repense ses communes et leurs structures

**ÉVOLUTION** Le canton de Fribourg s'est lancé dans une réforme dont le fil conducteur est quelle tâche à quel niveau afin d'offrir le meilleur service à la population.

### CUGY

Ascobroye invitait, mardi en fin de journée, les autorités des 18 communes du district de la Broye à un événement dédié à la réforme en cours des structures politiques cantonales. A cette occasion, après une introduction de Pascal Joye, président de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye), le conseiller d'Etat en charge des institutions, Didier Castella, puis le préfet de la Broye, Nicolas Kilchoer se sont exprimés sur le sujet.

Pour Didier Castella, si sur le papier tout est clair dans la répartition des tâches, au fil du temps et des modifications, la population a perdu le fil et elle se trouve trop souvent face à un imbroglio lorsqu'il s'agit de trouver des réponses. L'organisation actuelle des institutions a 175 ans et elle n'est plus adéquate. Preuve en est la multiplication des associations qui éloignent les édiles communaux des décisions tout en les impliquant dans le paiement des services, provoquant de la frustration puisque dans certaines communes ces mêmes associations «mangent» jusqu'à 80% du



Les organisateurs et les orateurs de la soirée, de gauche à droite, Cédric Béguin, Pascal Joye, Nicolas Kilchoer, Didier Castella, Alexandre Vonlanthen et Gérard Brodard.

PHOTO DAP

budget. «C'est un paradoxe, alors que le nombre de communes ne cesse de baisser, nous assistons dans le même temps à une multiplication des associations qui génère un déficit démocratique», a souligné Didier Castella, avant de présenter trois possibilités de reprendre la main. Il a aussi particulièrement tenu à souligner qu'il s'agissait de réflexions en cours et de modèles à consolider.

Ces derniers présentent tous trois pôles de répartition des tâches: soit canton, tâches régionales et tâches locales. Pour le modèle «Fusion des communes», les tâches régionales seraient l'apanage des communes fusionnées, alors que les tâches locales reviendraient à des arrondissements créés en fonction du terrain. Dans le modèle «Association des communes», les tâches régio-

nales seraient assumées par les associations, mais ces dernières seraient dotées d'autorités représentatives démocratiquement les communes membres, les tâches locales demeurant du ressort des communes. Le 3<sup>e</sup> scénario est un modèle mixte, permettant les tâches régionales par les communes fusionnées ou par les associations, les tâches locales étant effectuées par arrondissement ou par les communes. Ce modèle mixte permettrait de l'adapter aux différentes réalités du canton, a expliqué l'édile cantonal.

De son côté, Nicolas Kilchoer, après avoir rappelé les tâches incombant au préfet, a posé le problème de manière très terre à terre en mettant au centre de ses préoccupations, tout comme Didier Castella d'ailleurs, le meil-

leur service à la population. Mais le préfet n'a pas occulté la nécessité que les flux financiers soient objectifs et correspondent aux tâches attribuées...

Dans la partie questions-réponses, une inquiétude à peine voilée a été énoncée par le syndic de Gletterens, Nicolas Savoy. Ne risque-t-on pas de préteriter les communes des districts adeptes du modèle associations par rapport à celui des fusions, puisque ces dernières iront dans le sens des recommandations fédérales en matière de grandes agglomérations avec d'importants subsides, lorsqu'il s'agira pour le canton d'investir? Sa question n'a pas vraiment reçu de réponse, sinon que Didier Castella a tenu à rassurer les Broyards. Ils ne sont pas oubliés des autorités cantonales et doivent croire en eux... **DAP**